MANDAT de Prélèvement SEPA Répétitif

Retournez nous ce formulaire complété, daté et signé avec un relevé d'identité bancaire

OPAC 36
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

Date de prélèvement : **7** **10** **15**

Cocher la case de votre choix ○ ○ ○

Votre contact : Delphine CUTARD
02 54 60 20 73
dcutard@opac36.fr

En fonction de la date choisie, vous acceptez de n'être informé(e) du montant prélevé que 5 jours ouvrés avant la date d'échéance.
La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier avant le 25 du mois à l'OPAC 36.

N° CLIENT _____ **RUM *** _____

*Référence unique du mandat

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je règlerai le différend directement avec le créancier.

Nom	
Prénom	
Adresse	

BIC – Identifiant international de l'établissement

IBAN – Identifiant international de compte

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte

ICS (identifiant créancier SEPA)

F R 5 0 Z Z Z 1 4 8 1 9 9

DATE _____

SIGNATURE

Destinataire du relevé

OPAC 36
90 avenue Charles De Gaulle
B.P. 115
36000 CHATEAUROUX CEDEX

Objet du mandat : loyers, charges locatives, accessoires au bail, délais et arriérés de paiement.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'OPAC 36 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'OPAC 36. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessitées de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80.10 du 1-4-1980 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Dans la continuité de la démarche Responsabilité Sociétale de l'Établissement engagée par l'OPAC 36, nous vous informons que vos avis d'échéance sont dématérialisés et disponibles sur votre espace locataire.

A ce titre, l'OPAC 36 vous informe de l'utilisation de vos données à caractère personnel, vous pouvez consulter notre politique de protection des données disponibles sur notre site internet et/ou nous contacter par mail à l'adresse suivante : dpo@opac36.fr ou par courrier à l'adresse suivante : OPAC 36, Correspondant à la protection des données, 90 avenue Charles de Gaulle, 36000 Châteauroux.